

Envoyé en préfecture le 10/01/2024

Reçu en préfecture le 10/01/2024

Publié le 10/01/2024

ID : 039-243900420-20240108-03\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du conseil de la communauté de communes  
du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 08 janvier 2024

Date de convocation

**21 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 janvier à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

### Numérotation de parcelles de la ZA de Bel Air N°03/2024

Nombre de membres

**11**

Présents

**11**

Représentés

**0**

Excusés

**0**

Votants

**11**

#### Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Truchot, Chevanne, Théry, Vuillet.

#### Excusés

#### Absents

Vu la délibération n°147/2023 du 4 décembre 2023, validant l'acquisition du chemin de Bel Air et déléguant au Bureau la validation du numéro de la parcelle et de sa surface,

Considérant le plan de division numéroté fourni par le géomètre ABCD,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'acquisition de la parcelle n° AM 616 d'une surface de 7a 20ca.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**

Le Président



**Virginie Pate**

Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le .....

Et publié et affiché

Le .....